

UE REACH "Liste Candidate" des substances présentes dans les articles

Obligation d'information sur les substances concernées par le Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006, au sujet de l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - REACH)

L'article 33(1) du règlement REACH oblige les fournisseurs d'articles à transmettre aux destinataires de ces articles, des informations suffisantes dont ils disposent, pour permettre une utilisation sûre de l'article. Ces informations doivent au minimum comporter le nom de la "substance extrêmement préoccupante" (SVHC) mentionnée dans la liste candidate¹ et présente dans l'article dans une concentration au-dessus de 0.1% masse/masse.

Afin de vous fournir des informations exhaustives sur une présence éventuelle, dans une concentration supérieure à 0.1% masse/masse, de substances extrêmement préoccupantes contenues dans la liste candidate^{1,2}, dans les articles et leurs emballages que nous commercialisons, Sony doit obtenir ces informations de ses fournisseurs.

Vous trouverez dans le tableau ci-après, des informations spécifiques pour chaque grande catégorie de produits concernant les substances extrêmement préoccupantes de la liste candidate^{1,2} contenues dans les produits Sony mis sur le marché Européen:

	Information actuellement disponible concernant les Substances Extrêmement Préoccupantes (SVHC), inscrites sur la dernière liste ^{1,2} REACH des substances candidates:
Produits de Diffusion Broadcast, Entreprises et Professionnels Ex. Audio et Vidéo de Diffusion et de Transmission, projecteurs, écrans de diffusion publique, sécurité vidéo, caméras industrielles, vidéoconférences, photographie digitale, médical, stockage informatique, solutions de fabrication	Il se peut que les câbles, pièces en caoutchouc et petites pièces en plastique contiennent du DEHP, DBP, BBP, Dihexyl phthalate Il se peut que les câbles composites optiques des caméras vidéo professionnelles contiennent du DHNUP Il se peut que les batteries lithium contiennent de l' EGDME³ Trioxyde de plomb et de titane peut être contenu dans les écrans à affichage fluorescent sous vide
TV et Vidéo Projecteurs domestiques	Il se peut que les câbles, pièces en caoutchouc et petites pièces en plastique contiennent du DEHP, DBP, BBP, Dihexyl phthalate Il se peut que les piles lithium contiennent de l' EGDME³ Trioxyde de plomb et de titane peut être contenu dans les écrans à affichage fluorescent sous vide
VAIO® Informatique	
PlayStation®	
Imagerie Digitale Caméras digitales, caméscopes, cadres photos, imprimantes, livres électroniques	
Audio Audio maison, voiture, mobile, casques - écouteurs	
Vidéo Lecteurs Blu-ray, DVD et Home cinéma	
Accessoires Accessoires caméscopes, accessoires audio personnelle, enregistreurs DVD, périphériques PC	

Lecteur-graveur Externe 2.5"lecteur HD, lecteur-graveur AIT	
Lecteur-graveur interne en Bulk (sans marque constructeur) Lecteur/graveur interne DVD et lecteur interne Blu-ray vendus séparément, lecteur-graveur AIT	Il se peut que les câbles, pièces en caoutchouc et petites pièces en plastique contiennent du DEHP, DBP, BBP, Dihexyl phthalate
Supports d'Enregistrement Bande d'enregistrement, disque (Blu-ray, DVD, CD, disquette)	
Support Mémoire Memory Stick, SD, USB FD	
Support de sauvegarde	Aucune Substance Extrêmement préoccupante (SVHC) inscrite à la dernière Liste Candidate ¹ dépassant les 0.1% par article masse/masse n'est contenue dans cette catégorie de produits
Batteries	Il se peut que les batteries lithium contiennent de l' EGDME ³
Xperia™ smartphones and tablettes	Aucune Substance Extrêmement préoccupante (SVHC) inscrite à la dernière Liste Candidate ^{1,2} dépassant les 0.1% par article masse/masse n'est contenue dans cette catégorie de produits

DEHP: Bis(2-ethylhexyl) phthalate, Di(ethylhexyl) phthalate,
CAS No. 117-81-7; EC No. 204-211-0

DBP: Dibutyl phthalate
CAS No. 84-74-2; EC No. 201-557-4

BBP: Benzyl butyl phthalate
CAS No. 85-68-7; EC No. 201-622-7

Dihexyl phthalate:
CAS No. 84-75-3; EC No. 201-559-5

EGDME: 1,2-dimethoxyethane, ethylene glycol dimethyl ether;
CAS No. 110-71-4; EC No. 203-794-9

DHNUP: 1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C7-11-branched and linear alkyl esters;
CAS No. 68515-42-4; EC No. 271-084-6

Plomb: CAS No. 7439-92-1; EC No 231-100-4

Trioxyde de plomb et de titane: CAS No. 12060-00-3; EC No. 235-038-9

Afin d'être toujours à jour, nous vous invitons à consulter la dernière version disponible, concernant la Liste Candidate^{1,2} des Substances, à l'adresse internet suivante:

<http://www.sony.fr/electronics/ecologie/gestion-environnementale>

De façon alternative, vous pouvez aussi obtenir ces mêmes informations en contactant le numéro ci-après: + 33 (0) 1 55 90 33 65.

Au-delà de son engagement envers REACH, Sony est une entreprise responsable qui prend en compte l'impact de ses opérations et de ses produits. Vous pouvez ainsi consulter notre rapport sociétal et environnemental (Corporate Social Responsibility Report – CSR): <http://www.sony.net/csr/>.

L'approche responsable de Sony en matière de gestion des produits chimiques est détaillée dans le dossier intitulé "*Sony's Management of Chemical Substances in Products*". Depuis 2002, Sony a mis en place un système efficace de suivi et de contrôle des substances chimiques pour s'assurer de la conformité de ses produits à la réglementation en matière de restriction de ces substances". Au cœur

de ce système, les fournisseurs de Sony sont audités périodiquement afin de s'assurer que les standards soumis aux "partenaires verts", tel que le standard Sony "SS-00259", sont bien respectés.

Le Standard Sony "SS-00259" (Pour une utilisation générale) peut être consulté sur le site <http://www.sony.net/SonyInfo/procurementinfo/ss00259/index.html>.

Sony n'achète ses composants électroniques qu'aux seuls partenaires ayant passés avec succès ces audits fournisseurs et qui ont donc été qualifiés de "partenaires verts".

Vous pouvez retrouver toute l'information sur cette gestion des substances chimiques, sur http://www.sony.net/SonyInfo/csr_report/environment/products/chemical.html

ainsi que dans le rapport sociétal et environnemental (CSR) précédemment mentionné.

¹ Conformément aux exigences présentées dans l'article 57 et à l'article 59(1) du Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques, tels que publiés au 22 octobre 2008 et amendés le 13 janvier 2010, 30 mars 2010, 18 juin 2010, 15 décembre 2010, 20 juin 2011, 19 décembre 2011, le 18 juin 2012, le 19 décembre 2012, le 20 juin 2013, le 16 décembre 2013, le 16 juin 2014, le 17 décembre 2014, le 15 juin 2015, le 17 décembre 2015, 20 juin 2016, 12 Janvier 2017, 7 Juillet 2017, 15 Janvier 2018 et le 27 Juin 2018, ayant une concentration supérieure à 0,1% masse/masse (w/w). Consulter le site de l'ECHA (European Chemicals Agency): <http://echa.europa.eu/>.

² Certains composants dans le produit sont susceptibles d'utiliser du plomb dans des Applications Exemptées, selon la Directive n° 2011/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 08 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte) (Directive RoHS II)

³ Il n'y a pas d'EGDME dans les batteries lithium-ion ou batteries lithium polymère en concentration supérieure à 0.1%.